

Résumé

Communication de la Commission au Parlement Européen et au Conseil Rapport sur l'évaluation du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 COM (2018) 785

La Chambre des députés soutient les mesures proposées par la Commission européenne, qui visent à réduire l'écart entre les Roms et le reste de la population, en matière d'éducation, d'emploi, de santé et d'accès au logement et aux services publics. À cet égard, il recommande l'adoption de mesures harmonisées au niveau européen pour stimuler le secteur des entreprises en collaboration avec les institutions publiques et les autorités nationales, avec des actions concrètes permettant d'améliorer la situation économique des Roms. Pour ceux-ci, des études sociologiques sont nécessaires pour évaluer l'ampleur et la persistance des écarts entre la situation des Roms et le reste de la population, en tenant compte de la pertinence pour la tolérance et la cohésion sociale de la connaissance de la vie culturelle des Roms, en soulignant que la diversité culturelle représente une valeur européenne.

La Chambre des députés soutient le développement du cadre de l'Union européenne dans le sens d'une plus grande flexibilité pour adapter ses objectifs et pour sélectionner les groupes cibles en fonction des contextes nationaux spécifiques, mais rappelle qu'une stratégie pragmatique au niveau européen est nécessaire pour répondre à la fois aux besoins à long terme de l'intégration démographique des Roms et à ses besoins immédiats. Toutefois considère qu'une coordination renforcée est nécessaire pour prendre en charge, au niveau de l'Union européenne, les actions et les responsabilités qui rencontrent des difficultés objectives au niveau des États membres.